

NOM DE L'ENFANT

:

Prénom

:

Date de naissance

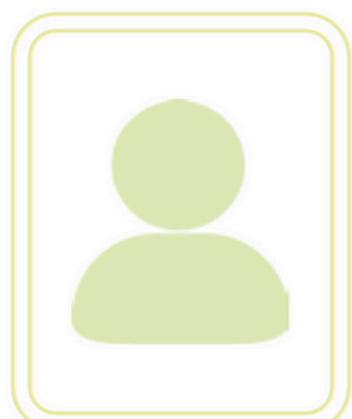
:

École

:

Classe fréquentée

:



Garderie

Mercredi

Petites vacances

Grandes vacances

J'inscris mon enfant :

RESPONSABLE LEGAL 1

Nom :

Prénom :

Rue :

CP/Ville :

Téléphone :

Portable :

Mail : @

Profession :

Employeur :

Tél. professionnel :

Date de naissance :

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom :

Prénom :

Rue :

CP/Ville :

Téléphone :

Portable :

Mail : @

Profession :

Employeur :

Tél. professionnel :

Date de naissance :

Documents obligatoires à fournir à chaque rentrée

- > Attestation d'assurance responsabilité civile et extrascolaire
- > Attestation médicale des vaccins à jour ou copie du carnet de santé
- > Coupon d'acceptation du présent règlement intérieur
- > **Attestation employeur pour chacun des Responsables Légaux justifiant que chacun travaille le mercredi et les vacances scolaires**
- > Attestation de paiement CAF
- > Cette fiche d'inscription

① **Sont consultables sur le site de la ville :**

www.saintpierrelesnemours.fr > Jeunesse

> **Accueil de loisirs** : Le règlement intérieur de l'Accueil de loisirs

> **Scolaire/périscolaire** : Le barème tarifaire des prestations

J'autorise les personnes
d'une pièce d'identité :

MAJEURES

suivantes à venir récupérer mon enfant sur présentation

Nom :

Prénom :

Tél :

Nom :

Prénom :

Tél :

Nom :

Prénom :

Tél :

Nom :

Prénom :

Tél :

Dans l'intérêt de votre enfant merci

- > de nous signaler ci-dessous les allergies éventuelles ou autres, de votre enfant ou de nous communiquer toute information importante relative à sa santé :
.....
.....
.....
 - > de nous fournir un certificat médical en rapport avec le signalement ci-dessus
 - > de nous informer d'une mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé Scolaire, si nécessaire

Autorisation des parents

Je soussigné(e) :

responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables de l'Accueil de Loisirs à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'incident ou d'accident (*traitement médical, hospitalisation...*).

Tout transport se fera par les services d'urgence, la voiture particulière étant un dernier recours.

Autorise la prise de vue photographique ou filmée, individuellement ou en groupe, par l'équipe pédagogique et autorise la publication des images sur les supports locaux (*journal de l'Accueil de Loisirs, exposition dans les locaux, magazine municipal, site Internet, page Facebook de la ville*).

OUI NON

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et remets l'accusé de réception de lecture avec le présent dossier d'inscription.

A
Le 20

Signature

Contacter l'Accueil de Loisirs



01 64 28 50 15 07 55 59 43 90 accueilde Loisirs@spln.fr

Adresse : 7 rue du Clos Saint-Jean



Hôtel de Ville - 7 chemin de la Messe / 77140 St-Pierre-Lès-Nemours



 01 64 45 13 60 - accueil@spln.fr



© www.saintpierrelesnemours.fr - @VilleSaintPierrelesNemours

Ce dossier comprend :

- La fiche horaires de fonctionnement de l'école et de l'accueil de loisirs.
- La charte du savoir vivre en restauration scolaire et les *attestations d'acceptation des règlements intérieurs* à nous retourner signés.

Vous pouvez désormais inscrire votre enfant à l'école, en présentant votre livret de famille, l'assurance scolaire, le carnet de santé [et le certificat de radiation si besoin].

Le Périscolaire et l'extrascolaire (Cantine - garderie, mercredis, vacances à l'ASLH) :

- La fiche d'inscription à l'accueil de loisirs obligatoire : à déposer remplie et signée avec les pièces demandées à l'accueil de loisirs , **5 rue du clos saint jean au plus tard pendant l'été précédent la rentrée**. Vous pouvez la télécharger sur le site de la ville.

Le Portail famille :

Les réservations périscolaires se font par Internet, sur la plateforme dédiée du portail famille dont une démonstration de fonctionnement a été faite lors de votre RDV d'inscription scolaire.

Attention aux délais de clôture des inscriptions (cf. règlements intérieurs) N'oubliez pas de sauvegarder vos saisies.

Le périscolaire (repas et garderie) : les rubriques sont accessibles dès l'inscription scolaire.

L'extrascolaire (mercredi et vacances) : c'est l'accueil de loisirs, sur demande, qui vous ouvre la rubrique de réservation sur le portail famille.

Transport scolaire : La carte SCOL'R pour les transports **domicile et garderie est obligatoire pour tout enfant prenant un bus le matin et/ou le soir**. Elle est disponible dès juin. Il vous faudra en faire la demande par Internet **avant la rentrée** (tous renseignements sur notre site Internet : jeunesse / transport scolaire). Un lien d'accès est à votre disposition dans « l'actualité » du portail famille.

**Une question ?
Contactez DE ARAUJO Rachel**

Responsable du service des Affaires Scolaires,

Périscolaires et Transport

☎: 01 64 45 13 67 ⚡: scolaire@spln.fr

Les règlements intérieurs et les tarifs périscolaires/extrascolaires sont disponibles sur notre site Internet <http://www.saintpierrelensnemours.fr>. Il vous appartient d'en prendre connaissance.

Toute prestation périscolaire et extrascolaire peut être modifiée ou supprimée